

1519 (15 OCTOBRE).

Boite commencée à Crémieux et achevée le 5 du mois de juin, en vertu d'un ordre du Roi, « par lequel estoit mandé aud. maistre (Pierre Besson) luy faire ouvrer et monnoyer en lad. monn^e la somme de 50000 escuz soleil, de loy et poids déclaré aud. mandement, laquelle somme a esté fourgée et monnoyée en lad. monnoye, droictz de poys selon la forme et teneur dud. mandement, et mis en boete ensuyvant les ordonnances de lad. monn^e, par nous Thomas le Maistre, Jehan Tybaud, gardes de lad. monnoye, Guillaume Roulland, essayeur de lad. monnoye, la somme de 250 escuz soleil. Signé : Jo. Tybaud et G. Roulland.

(R. B. 4, fol. 429.)